

Permanences des élus dans les quartiers - Semaine du 29 janvier au 04 février 2024

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

Jeudi 1er février, de 10h à 12h :

Monsieur François MANDELLI, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Vendredi 2 février, de 17h à 18h :

Monsieur Pascal MOREAU, *Conseiller Municipal*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

Samedi 3 février, de 11h à 12h :

Monsieur Dominique DEHARBE, *Conseiller Municipal Délégué auprès de M. le Maire et en charge de l'Adaptation aux changements climatiques*

Salle Multi-activités Marie-Louise Fautsch, 13 rue Grégoire Pierre Herluison

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr